

INC-FTO-15

Reconditionnement du matériel



Nombre d'équippers

Selon importance du sinistre



Objectif

Pour garantir un EPT opérationnel en permanence, les équipiers veilleront à maintenir le matériel dans un état de fonctionnement parfait.
Pour cela, il convient de réaliser quotidiennement et autant de fois que nécessaire un inventaire complet avec essais de tous le matériels.

Risques : Blessures (Port des EPI), Fatigue



Technique opérationnelle

Avant de quitter les lieux :

- Faire un inventaire sommaire afin de contrôler l'absence de matériels.
- Nettoyage primaire de ces EPI, et tous les matériels souillés par les fumées.
- Nettoyage du personnel.
- Faire le plein de la tonne (en période de grand froid vidanger la pompe et LDT).

Retour en CIS

- Faire le plein de carburant (véhicules, groupes et matériels thermique)
- Remettre en état le matériel utilisé (nettoyage des tuyaux, pleins des émulseurs et additifs, reconditionner les ARI en appliquant la consigne départementale sur le nettoyage du matériel en contact avec de les fumées.
- Faire un inventaire complet du véhicule.
- Reconditionner ces EPI, cette démarche fait partie une procédure type.

Une fois le réarmement effectué, l'équipage peut alors procéder à son hygiène corporelle et sa restauration.